

**COMPTE RENU DU CONSEIL MUNICIPAL N°35  
DU 9 SEPTEMBRE 2004**

Secrétaire de séance : Pascale CORRE  
Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU  
Jacques BEAUCHAMP : excusé  
Marie Estelle RIOU donne pouvoir à Bernard CORNEC  
Julien POUPON donne pouvoir à Bernard HAMON  
Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent fait l'unanimité

**I ) RENTREE SCOLAIRE**

**1) *Effectifs***

CM1 - CM2	26 (15+11)	Daniel GOURMELON
CE1 - CE2	24 (5+19)	Gaëlle GUERMEUR
CP - CE1	23 (17+6)	Martine LE MARTELOT
MS - GS	27 (6+21)	Céline BEAUGENDRE
PS2 -MS	27 (10+17)	Yann SIMON
PS1 - PS2	23 (6+17)	Annie RIOU

**Maternelle : 77, primaire : 73**

Attendons-nous à une augmentation des élèves dans les années futures, vu la courbe des naissances (2003 : 24, 2004 à ce jour : 21).

Nous avons actuellement 13 enfants de communes extérieures.

**2) *Travaux réalisés***

Les travaux d'isolation par DUHOT ont pris fin hier soir. Suite à un constat par la SOBRETEC (Monsieur BUTREAU), des reprises de maçonnerie par LOAEC sont à programmer.

Les employés communaux ont réalisé des tracés de jeux.

Les carreaux de la cloison de séparation des 2 cours ont été remplacés par des carreaux métalliques.

Dans le mois, l'entreprise I ROISE PLAFONDS installera une isolation phonique dans la garderie, au plafond. Bernard HAMON attend un devis pour isoler le sol de cette pièce, ainsi que celle de l'ancienne cantine devenue salle de classe.

**II) VOIRIE**

**1) *Marché de Créac'h Balbé*** : travaux avant la fin du mois.

4 entreprises : EUROVIA : 37 171,10 € HT  
SACER : 37 893,30 € HT  
LE VOURC'H : 51 739,00 € HT  
BINARD : 39 382,40 € HT

Le conseil retient à l'unanimité EUROVIA

## **2) Route de la Fontaine**

Grâce à un gain sur le coût des réseaux du lotissement Sainte Ursule (travaux réalisés simultanément à ceux de Roland Doré), il reste au budget 10 200 € HT. Comme prévu, cette somme sert à financer la tranche 2 pour refaire la route plus bas que la voie. L'estimation DDE se porte à 12 159 € TTC.

Il restera la tranche 3 (pour rejoindre la maison CALLEC), après aménagement de la maison CALLEC et concertation avec le gérant de « la Tête de l'art ».

Le Conseil vote, à l'unanimité, l'autorisation au Maire à signer le marché s'il est conforme aux attentes (procédure possible jusqu'à 230 000 €).

A défaut, il faudrait attendre un vote du conseil sur le montant définitif du marché, or EUROVIA entame les travaux ce mois-ci et appliquerait les mêmes bases de prix que pour la route de Créac'h Balbé.

## **3) Schéma communautaire des sentiers de randonnée**

Unanimité pour la délibération sur la modification des statuts de la communauté pour la prise en compte de 2 sentiers (littoral et crêtes).

La communauté se chargera de la signalétique sur les sentiers désignés comme communautaires et participera aux travaux, création, entretien de ces derniers.

Ainsi on contourne un obstacle juridique : le Maire conserve son droit de police sur les sentiers car sa commune reste propriétaire de la portion des sentiers qui la traversent.

## **III) EAU POTABLE**

### **1) Point sur la station de traitement de l'eau**

L'investissement monte à 217 559,58 € TTC alors que 187 940 € sont inscrits au BP 2004. Il faut mentionner que l'on peut s'attendre raisonnablement à 50 % de subventions (Agence de l'Eau, Conseil Général).

Bernard HAMON explique la comparaison financière des offres DEGREMONT et LE DU. Le projet LE DU nous contraint à un branchement sur l'EAU et OZONE quelques jours, contre 3 mois avec DEGREMONT.

La solution époxy est retenue avec 25-30 ans de garantie et un coût moins élevé que l'inox.

### **2) Travaux sur le réseau**

\* Stéphane MIRY va rafraîchir la fresque du château d'eau et du pont à bascule pour 1 276 € (non budgété). Attendre exigerait plus de travail et plus d'euros car les motifs sont encore apparents.

\* Le problème de pression sur la route de Penhep provenait du défaut de fonctionnement du relais. Celui-ci entraînait le mouvement de 2 pompes simultanément en provoquant des coups de bélier.

\* Une conduite 110 sera tirée à l'angle de Ty Guen pour remédier aux problèmes de pression à Ty Groas (étages au même niveau que le château). Le lotissement sera rattaché au réseau sur pressé de Ty Guen-Pont Pren.

\* En prévision, une borne incendie sur la route d'Irvillac sur une conduite 110 mm.

## **IV) ASSAINISSEMENT**

### ***1) Point sur la station d'épuration***

Bernard HAMON nous commente le projet. Le marché se monte à 309 358,52 € TTC pour 226 700 € budgétés. Cependant, les subventions espérées dépassent les attentes (environ 80 % par l'Agence de l'Eau, la région et le Conseil Général).

Il nous précise que le permis de construire n'est pas nécessaire et qu'une simple autorisation de travaux suffit, car il s'agit d'une régularisation avec un plan d'épandage agréé.

Les travaux courront du 20 septembre au 29 octobre 2004. Le panneau de chantier est fourni par NOVELLO. Nous aurons probablement une dérogation pour épandage en raison des travaux.

Lors de sondages, de l'eau est apparue à -1.60 m, or il faut descendre jusqu'à -3.30 m. Ceci nécessitera donc une nouvelle assise du clarificateur pour éviter une remontée par pression de la fosse vide.

L'écoulement naturel de l'eau est préservé dans le bois. Le projet initial est abandonné du fait de la conduite de la résidence rurale sur le tracé.

L'ancien clarificateur sera conservé en guise de réserve tampon de 50 m<sup>3</sup> en cas de panne pour protéger la rivière.

### ***2) Carte d'agglomération d'assainissement collectif***

Nouveauté de la préfecture : il s'agit d'approuver la carte de zonage de l'assainissement collectif.

Le conseil est unanime après rajout de Créac'h Balbé.

## **V) QUESTIONS DIVERSES**

***1) La commission PLU élargie*** du 4 septembre 2004 est reportée tout comme la réunion publique faute de documents adéquats. René TREGUER exprime son mécontentement dans une lettre recommandée avec accusé de réception.

Prochaine réunion publique : le 20 septembre à 18h30 à Ty Kreisker.

### ***2) Goûter des anciens***

C'était au tour de la Tête de l'Art d'organiser le goûter. Mais comment recevoir 80 à 90 personnes sur ce site ?

Marie DANTEC programait un repas à Créac'h Balbé mais à 15 jours du goûter. D'où la proposition de faire ce repas avec participation de la mairie dans les mêmes proportions qu'auparavant.

Coût du repas : 21 € - 5 € (par adhérent, payés par le club des anciens) - 11 € (payés par la mairie).

Tarifs du repas pour les convives :

5 € par adhérent

10 € par non adhérent

Date retenue : mardi 28 septembre à 12h avec Anne-Marie CHRI ST, Bernard HAMON, René TREGUER, Jacques BEAUCHAMP.

**3) Les anciens proposent de distribuer le Lann Urvan.** Le Conseil approuve et accepte d'attribuer au club la somme allouée normalement à Médiapost. (pas de vote)

**4) Achat ou location d'une photocopieuse** (question de Georges JEZEQUEL)  
Le coût de revient est similaire à long terme. La différence est comptable : la location, c'est du fonctionnement, l'achat, de l'investissement avec récupération de la TVA.

**5) Sortie du Conseil,** des employés et des conjoints sur l'île de Bréhat.  
Départ le dimanche 12 septembre à 8h30.

**6) Jupes de la rotonde de Ty An Holl abîmées.**  
René TREGUER rappelle la ligne de conduite : réparation et dépôt de plainte à la gendarmerie pour vandalisme.

**7) Résidence la Croix**  
Enjeu : limiter la vitesse et les passages  
Solution : l'aménagement proposé par Yvon FLOC'H (DDE) étant onéreux, l'achat de 2 jardinières est préféré (½ résidents, ½ mairie). Un panneau « zone 30 » est prévu. Les zigzags imposés par les plots posés par les résidents sont à revoir pour laisser passer les véhicules de réputation et de secours.

**Parole aux adjoints :**

Bernard CORNEC : Le point à temps sur toutes les routes est achevé.

Vacances : Sébastien revient, Bernard part 3 semaines.

Elagage cette semaine.

Travaux sur Créac'h Balbé et la Fontaine ce mois-ci.

Jean-Paul KERNEIS : Réunion planning des associations le 14 septembre à 20h30.

Bernard HAMON :

\* nouvelles portes de Trevarn peintes par Michel LE DI LOSQUER.

\* Volet de la sacristie réalisé par Jean BODENEZ.

\* Une plaque sur le monument aux morts est à poser pour Jean Marie KERNEIS, ancien combattant d'Indochine (oubli dû à la notification parvenue en mairie lors de la mort tragique du Maire Jean-Louis BILLANT).

**Parole aux conseillers :**

François DANTEC signale le non respect de la priorité à droite au niveau de la route de Kersulec et propose la pose d'un panneau explicite : « priorité à droite ».

\*\*\*\*\*